

Demande d'examen au cas par cas préglable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété l'Etat

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

CO	a publié sur le site internet de l'autorité administra pétente en matière d'environnement	ative de

Cadre réservé à l'administration Date de réception Dossier complet le N° d'enregistrement 1. Intitulé du projet CREATION D'UN DOMAINE VITICOLE DANS LE CAP CORSE 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire 2.1 Personne physique THOREL Prénom Hugo Nom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 832 874 432 00020 Forme juridique Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Défrichement d'une zone enmaquisée en vue d'une plantation de vignes sur 47 a) eme surface de 5 hectores. 4. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet Defrichement d'une surface peuplée d'une végétation de type "maquis" (bruyeres, cystes, genets, myrthes, arbousiers...) de différentes tailles. En effet, la majorité du déprichement s'effectuera sur un maquis de petite à mayenne taille car ayant subit des gyrobroyages successifs (zone pare feu).

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

La viention d'un domaine viticole avec la plantochion de 5 ha de vignes en 2 ans. Il s'agit d'une zone agrivole "classée" en appellation d'origine protégée "Coteaux du Cap Corre "pour la production de vin.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

d'opération de défrichement (démaquisage) se fera à l'aide d'un engin mécanique de type "trax" durant la periode hivernale 2018-2019 pour la prenière plantation (2,5 ha) of durant l'hiver 2019-2020 pour la deuxième plantation (2,5 ha) Il s'agit d'un défrichement par "arrachage" ainsi que d'une d'inne dimination de le végétation arrachée soit par évacuation soit par brûlage (après em temps de séchage).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

d'opération de défichement est la première étape an aux d'une préparation de terrain en vue d'une plantation de vignes. I exploitation des vignes se fora selon des pratiques culturales biologiques et respectueuses de l'environnement. I implantation des vignes tient compte du relief et des espaces d'intérêts biologiques seront conservés et entretenus (grands onbres, espaces boisés, haies, zones humides) pour que la vigne prenne sa place de façon harmonieuse dans le payrage et l'environnement. Les sols sesont enherbés et les eignes décavaillounées.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrati La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s).	trative(s) d'autorisation le projet dive de l'Etat compétente en n	1-t-il été ou se natière d'env	era-t-il soumis ? rironnement devra é	tre jointe au(x)
Autorisation de déf	richement			
Site Natura 2000 "	Pointe Wood Pan	Posse	et ilea Fine	schionolo
Dianolia et Aus va	is	Co Use	20 7. 001 12.16	removal,
Gizaglia et Capense	· ((L. (1)			
Site classé Cap Cor 2 Site inscrita "Tours	se (Seven Word)	P "		
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	generals des corres de	rempli		
		rempn		
Autorisation de déf	ni ordinani			
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	jet et superficie globale (assiette) o	le l'opération -	préciser les unités de	mesure utilisées
Grandeu	rs caractéristiques		Vale	eur
Superficie dépichée			5 ha	
Superficie propriété			7 ha 33a 0	18 ca
'] ' '				
4.6 Localisation du projet				
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 9°	12.58" E Lat. 42	· 53 · 33 " N
Lieu dit Nortone	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et	d), 8°, 10°, 18	°, 28° a) et b), 32° ; 4	1° et 42° :
20275 ERSA	Point de départ :	Long ° _	' " Lat	°_'_"_
20219 616371	Point d'arrivée :	Long ° _	' " Lat	o_'_"_
	Communes traversées :			
				~
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvra	ge existant ?	Oui	Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ou	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	de d'impact ?	Oui	Non
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	torisé ?			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programa	me de travaux ?		Oui	Non X
Si oui, de quels projets se compose le	programme?			
		×		

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

_	Sensibi	lité en	vironnementale de la zone d'implantation envisagée					
5.1 Occupation des sols	Celland		wishinementale de la zone a implantation envisagee					
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?								
Auam.								
			rbanisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?					
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	d'approbation: Précisez le ou les règlements applicables à Lei "litheral" n°86-2 03/01/1986							
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	e ou les	docur	ments ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non					
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant http://www.developpement-	t, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet					
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	ERSA commune entrout dans le champ d'application					
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de			ERSA commune entrout dans le champ d'application ERSA commune entrant dans le champ d'application loi "Vantagne "n°85-30 du 08/01/1385 (PADDUC)					
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?			ERSA commune entrant dans le champ d'application loi "Nontagne "n°85-30 du					
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?	×		ERSA commune entrant dans le champ d'application loi "Nontagne "n°85-30 du 09/01/1985 (PADDUC)					

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et			La parcelle B283 est située dans le périmètre
du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?			La parcelle B 283 est située dans le périmètre de protection d'un monument historique (tour de Tollare ou let phare et/ou/tour de la Giraglia) Zone Spéciale de Conservation "habitats-faune et floré"
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	X		Zone inondable (B283) (B543) ERSA commune concernée par le risque de sub- mersion marine
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	Ę	X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?	X		Site inscrit: "Cap Corse Site inscrit: "Tours génoises des côtes de Corse" Site classé "Cap Corse Nord, îles Finocchiarola, île de la ginaglia et domaine public"
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		Dans la site Natura 2000 n° FR 9400568 "Cap Corse Nord et île Finocchiarola, Giraglia. et Capense (côte de Macinaggio à Centuri)"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?	X		Tours génoises Tollare et giraglia Phare de la giraglia

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	X		Des prélèvements d'eau sont prévus pour arroser les vignes les deux premières années après plantation. Leur importance dépend des conditions météo. En cas de séchererse de l'ordre de 10 m³/ha/an.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X		Si une veine d'eau est rencontrée pendant la preparation des terrains un drain peut être enterré ofin d'écouler l'eau en aval de la parcelle de vigne.
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	X		Le maquis arraché lors du défrichement ne sera pas réutilisé.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	٦	X	En fonction des analyses de sol un amendement organique peut être envisa- gé.
Milleu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Le défichement implique la destruction de la flore de type "maquis" (pruyères, lentisques, mysthes) et donc « Pour réduire l'impact sur la faune les opérations de défichement se font l'hiver (hors periode de nidification des oiseaux)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?	X		Incidences positives can aujourd'hui la plus grande menace du site est le risque incendie. Car la plantation de vigne est un excellent pare-feu".

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	Il s'agit d'une mise en valeur de ces espaces.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations? Est-il concerné par des vibrations?	×	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air?	X		Echappements des engins agricoles. Les traitements de la vigne par pulverisation ou poudrage seront d'arigine organique.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux?	X		Effluents de cave type "lier de vins" Possibilité de les renche inerter (pH) ou création d'un fosse reptrique Tarc de noussin.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		Plevitalisation de l'espace sural et d'un patrimoine pouvant engencher un attrait pour la population. Projet pouvant créer des emplois dons l'espace sural égat ment.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oul Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

J'estime que mon projet deviait être dispensé d'étude d'impact car il vise à mettre en valeur un territaire grâce à l'implantation de vignes sur des terrains favorables à la production de vins de qualité (AOP Esteaux du Cap Corse). De plus, il s'agit de revitaliser un lieu où la vigne était cultivé au XIX « rècle. C'est em projet à taille humaine (5 ha de vignes) qui veut concilier activités humaines et bisdiversité grâce à des proliques culturales poursannes, responsables et durables. Les défichements se feront en periode hivernale et des habitals à intérêt florishque et faunishque seront conservés et entretenus (quands arbres, espaces boirés, haier). Les bâtis en place seront également conservés (murs, paillier, barsins). Enfin la création d'un domaine viticole présente un intérêt certain pour lutter contre la plus importante menace du site, les intendies.

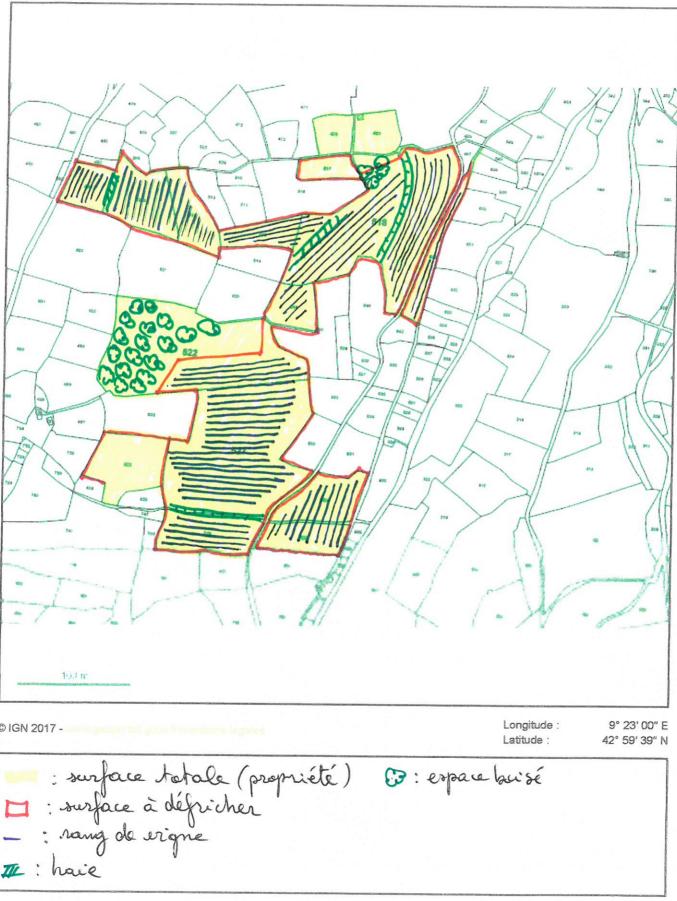
	8. Annexes	
8.	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
V	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le arties auxquelles elles se rattachent Objet	es e
	9. Engagement et signature	
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 📈	
	Fait à 4 como le, 25/10/2018	

Signature





Mortone



Longitude:

9° 23' 00" E

42° 59' 39" N



Pinese



© IGN 2017 -

Longitude:

9° 23′ 13″ E

Latitude:

43° 00' 10" N

: surface à défricher : rang de vigne

géoportail

Mortone 2



© IGN 2017 - www geoportall gold frime

Longitude:

9° 23′ 01" E

42° 59' 42" N

: surface à défricher : sens de la pente : rang de vigne (10% en moyenne)



Mortone 3



© IGN 2017 -

Longitude:

9° 22' 55" E

42° 59' 43" N

: rourface totale (propriété) -> ; rens de la pente : rourface à défricher - : rang de vigne : haie



Mortone 1



Longitude:

9° 22' 57" E

Latitude :

42° 59' 37" N

: surface totale (propriété) -> : sens de la pente (10% en mayenne) 2 : haie - : rang de vigne